



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Antananarivo

ADRESSE:

101, Làlana Pastora Rabéony Hans
Ambodirotra, 101 Antananarivo

ADRESSE POSTALE:

B.P. 516, 101 Antananarivo

INTERNET: www.antenanarivo.diplo.de

E-MAIL: amballem@moov.mg

TÉL: + 261-20-22 238 02/03

FAX: + 261-20-22 266 27

HEURES DE VSITE:

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00

RECUPÉRATION DES PASSEPORTS:

Du Lundi au Jeudi de 13h30 à 14h30
Vendredi de 12h00 à 12h30

APPELS TÉLÉPHONIQUES:

Du Lundi au Jeudi de 13h30 à 16h00

Madagascar

Fiche de renseignements concernant la justification de connaissances de base de la langue allemande en cas de regroupement familial d'un (futur) conjoint

Depuis la réforme de la loi sur le séjour en août 2007, les conjoints étrangers désireux de rejoindre l'Allemagne doivent dès leur demande de visa dans leur pays d'origine, pouvoir justifier leurs connaissances de base de la langue allemande, ce pour les raisons comme suit:

Ils devront dès leur arrivée en Allemagne pouvoir s'exprimer en allemand, au moins par des phrases simples, afin de pouvoir participer à la vie sociale. Ainsi l'entrée du conjoint étranger aux cours d'intégration et de ce fait son intégration dans la société allemande seront facilitées. Cela augmentera ses chances de sa nouvelle vie en Allemagne.

Dès le dépôt de sa demande de visa, le conjoint devra fournir des justificatifs attestant sa capacité à se faire comprendre en allemand au moins par des phrases simples.

Concrètement, il s'agit de connaissances de la langue allemande de niveau A 1 de la "Grille de référence européenne commune pour les langues" élaborée par le Conseil de l'Europe. Cette nouvelle disposition est basée sur la "Loi d'application des décrets relatifs à la législation concernant le séjour et l'asile de l'Union Européenne".

Les connaissances de base de l'allemand doivent être justifiées sur présentation d'un certificat de langue de niveau A1 d'un examinateur habilité par « ALTE » (Association of Language Testers of Europe).

A Madagascar seul le Goethe-Zentrum/Cercle-Germano-Malagasy peut faire passer cet examen de langue. Des certificats délivrés par d'autres examinateurs ne sont pas pris en considération lors de la procédure de demande de visa.

Exceptions:

- Lorsqu'à la remise de la demande de visa, il est constaté de manière évidente que le demandeur a des connaissances suffisantes de la langue allemande, la présentation d'un justificatif n'est pas nécessaire.
- Le certificat de langue n'est par ailleurs pas nécessaire dans les cas suivants:
 - - conjoint présentant un handicap physique ou psychique
 - - conjoint d'une personne hautement qualifiée, d'un chercheur, d'un chef d'entreprise, d'un titulaire du droit d'asile ou réfugié reconnu selon la convention de Genève conformément à § 30 de la Loi sur le séjour
 - - nécessité d'intégration visiblement faible (p.ex. si le séjour en Allemagne est limité dans le temps)
 - - conjoints d'étrangers originaires des pays suivants: Australie, Israël, Japon, Canada, République de Corée, Nouvelle Zélande, États Unis d'Amérique et de l'Union Européenne

Chacun est libre de choisir la manière d'apprendre la langue allemande. Il est cependant conseillé de se renseigner auparavant sur les critères requis pour passer l'examen "Start A 1" au Goethe-Zentrum.

De plus amples détails concernant le test de classement, les cours de langue et le certificat sont disponibles auprès du Goethe-Zentrum Antananarivo.

Im. Ifanomezantsoa
FJKM Analakely
101 Antananarivo
BP: 1200
tél: + 261 2022 21442
fax: + 261 2022 27207
mél: ls@cgm-mada.de
www.goethe.de/antana

De plus amples informations concernant la nouvelle loi sur l'immigration sont accessibles sur internet: www.integration-in-deutschland.de .

Les demandeurs de visa ne pouvant justifier de connaissances suffisantes de la langue allemande et n'étant pas dispensés d'une présentation d'un certificat selon les cas d'exceptions susmentionnés ne pourront malheureusement pas obtenir de visa.

Toutes les données sur cette fiche de renseignement reposent sur des faits reconnus au moment de la rédaction du texte. Il n'est néanmoins pas possible de garantir leur intégralité et leur exactitude, en raison des éventuels changements pouvant survenir entretemps.

Dernière mise à jour: juin 2010